

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2023

Liste des délibérations

AFFAIRES GENERALES

- 1 - Procès-verbal du conseil municipal du 03 avril 2023
- *2 - Compte rendu de délégation

Unanimité
Unanimité

RESSOURCES HUMAINES, FINANCES, BUDGETS

- 3 - Personnel Municipal - Création de postes
- 4 - Finances - Tarifs TLPE 2024
- *5 - Finances - Tarifs 2023 - Modifications tarifs RODP (Emplacement de Loisirs Aire des Brandes et camions ambulants de restauration et de vente de denrées alimentaires)
- *6 - Marché Public - Signature d'un protocole transactionnel avec l'entreprise EIFFAGE TP Sud-Ouest - marché de travaux relatif à l'amélioration et au renforcement de la voirie et réseaux

Unanimité
Unanimité
Unanimité
Unanimité

SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE, SANTE, SENIORS, FOYER SOLEIL

- 7 - Convention de financement 2023 - animateur de rue CSCS FLEP

Unanimité-M. MONTEIRO ne prenant pas part au vote.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE ; SOELYS ET ESPACE MATISSE

- 8 - Demande de subvention à Grand Angoulême - Fonds de concours année 2023 : Rénovation de deux terrains de tennis extérieurs - 10 avenue du PETUREAU
- 9 - Demande d'aide fédérale à la fédération Française de Tennis (F.F.T) dans le cadre du dispositif « Plan Relance : Rénovation de deux terrains de tennis extérieurs - 10 avenue du PETUREAU
- 10 - Vie associative / attribution de subventions (suite)

Unanimité
Unanimité
Unanimité

STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT AMENAGEMENT : DEVELOPPEMENT DURABLE TRAVAUX ECONOMIE COMMERCES URBANISME/HABITAT ET NUMERIQUE

- *11 - Signature de convention de servitude de passage de canalisations sur les parcelles AB 128 et 135
- *12 - Modification de la délibération n°2023-030 du 09/03/23 concernant la signature de convention de servitude avec ENEDIS Réalisation d'une ligne souterraine 20 000 volt Parcelles AP 105, 88, 92 et AO 125
- 13 - Instauration de l'Autorisation Préalable de Mise en Location (APML)
- *14 - Pétureau / Fontaine Charlemagne – Acquisition de parcelles – AR103

Unanimité
Unanimité
Unanimité des suffrages obtenus et une abstention (M. MILLAC)
Unanimité

*: Ces rapports seront soumis à un vote bloqué conformément à la délibération N°2020-75 du conseil municipal du 05 octobre 2020 approuvant la révision de l'article 19 du règlement intérieur